# Notice d'utilisation

GEDA®
2 PK

## Monte-charges

Permettant l'accès aux postes de travail selon la directive européenne sur les machines 2006/42/CE

GEDA®
ORIGINAL

**Notice d'utilisation originale**

## Copie de la déclaration de conformité EU

# Déclaration de conformité EU

CE

Le fabricant

**GEDA-Dechentreiter GmbH & Co. KG**
Mertinger Str. 60
DE-86663 Asbach-Bäumenheim

déclare par la présente, que la machine

| | |
|---|---|
| Désignation : | Ascenseur à crémaillères permettant d'accéder aux postes de travail<br>(pour une utilisation temporaire, non publique par les personnes autorisées) |
| Modèle : | **GEDA® 2 PK** |
| Année de fabrication : | voir la plaque signalétique de la machine |
| N° de fabr. : | 29890 - _____ (60m) 32340 - _____ (120m)<br>46940 - _____ (80m) 57300 - _____ (150m) |

se conforme à toutes les réglementations applicables des normes ci-après en vigueur au moment de la mise en circulation.

| Directives : | | Procédure appliquée pour la vérification de la conformité : |
|---|---|---|
| Directive sur les machines | 2006/42/CE | Annexe VII |
| Directive basse tension | 2014/35/EU | Annexe IV |
| Directive sur la compatibilité électromagnétique CEM | 2014/30/EU | Annexe II |
| Directive sur les émissions sonores | 2000/14/CE | Annexe V |

Normes harmonisées appliquées :
EN ISO 12100:2010
EN 60204-1/32
EN 81-43

**Procédure d'homologation EU :**

| | | |
|---|---|---|
| Certificat d'homologation | | NL 08-400-1001-068-06 |
| Organisme européen notifié : | 0400 | LIFTINSTITUUT<br>Buikslotermeerplein 381<br>1020 MA Amsterdam |

Toute modification de la machine ci-dessus qui n'a pas été autorisée par le fabricant, entraîne l'annulation de cette déclaration de conformité.
La documentation technique est sous la responsabilité du signataire.

Asbach-Bäumenheim 07.11.2013

Johann Sailer
(Directeur général)

# Sommaire :

**Chapitre** **Page**


**1 Généralités ..... 7**
1.1 Indications relatives à la notice d'utilisation ..... 7
1.2 Abréviations ..... 9
1.3 Indications relatives à la machine ..... 10
1.4 Nom et adresse du fabricant ..... 10
1.5 Remarques relatives au droit d'auteur et aux droits de propriété industrielle ..... 11
1.6 Remarque pour l'exploitant ..... 12
1.7 Utilisation conforme ..... 13
1.7.1 Exigences à l'égard du personnel de montage ..... 14
1.7.2 Personnel de service ..... 14
1.7.3 Utilisation non conforme ..... 14
**2 Informations générales en matière de sécurité ..... 15**
2.1 Risques résiduels ..... 15
2.2 Consignes de sécurité pour le personnel de service ..... 16
2.3 Consignes de sécurité pour le transport ..... 17
2.4 Consignes de sécurité pour le fonctionnement ..... 18
2.5 Consignes de sécurité Maintenance, révision et élimination des pannes ..... 19
2.6 Sécurité lors des interventions sur le circuit électrique ..... 21
2.7 Contrôles ..... 22
**3 Description technique ..... 23**
3.1 Description du fonctionnement ..... 23
3.2 Équipement de la machine ..... 24
3.3 Accessoires ..... 29
3.3.1 Tige de réglage pour socle ..... 29
3.3.2 Traverse de tamponnement ..... 29
3.3.3 Anneau à vis 2 PK ..... 29
3.3.4 Pack « Froid » ..... 30
3.4 Caractéristiques techniques ..... 31
3.4.1 Conditions d'exploitation et environnementales ..... 31
3.4.2 Vitesses ..... 32
3.4.3 Valeurs de raccordement électrique ..... 32
3.4.4 Hauteurs de montage ..... 33
3.4.5 Émissions ..... 33
3.4.6 Vibrations dans la nacelle ..... 33
3.4.7 Piste d'échelle ..... 34
3.4.8 Charge admissible, dimensions et poids ..... 35
**4 Fonctionnement ..... 36**
4.1 Sécurité pendant le service ..... 36
4.2 Mise en service ..... 38
4.2.1 Contrôle de sécurité avant le début des interventions ..... 38
4.3 Commande du monte-charges ..... 39
4.3.1 Rampe de transfert sur la nacelle ..... 39
4.3.2 Porte de sécurité aux étages ..... 40
4.4 Manipulation des commandes ..... 41
4.4.1 Commande de la nacelle ..... 41
4.4.2 Commande aux points d'arrêt ..... 42
4.4.3 Commande de l'enrouleur de câble ..... 43
4.5 Mise en sécurité en situation d'urgence ..... 44
4.6 Interruption de travail – Fin de travail ..... 44

**Chapitre** **Page**

**5 Entretien / Contrôles visuels ..... 45**
5.1 Contrôles visuels hebdomadaires. ..... 46
5.1.1 Crémaillères et pignons d'entraînement ..... 46
5.1.2 Dispositif de lubrification ..... 46
5.2 Contrôles visuels mensuels ..... 47
5.2.1 Conducteurs / Passe-câbles à vis ..... 47
5.2.2 Appareils de commande, interrupteurs de fin de course et capteurs ..... 47
5.2.3 Galets / Galets de guidage ..... 47
5.2.4 Tambour de câble à enroulement par ressort ..... 48
5.2.5 Accès à la cabine ..... 48
**6 Défauts - Diagnostic - Réparation ..... 49**
6.1 Tableau des défauts ..... 50
6.2 Dépannage ..... 52
6.2.1 Inverseur de phases ..... 52
6.2.2 Le moteur ne tourne pas à plein régime : ..... 52
6.2.3 La nacelle monte trop haut ..... 53
6.2.4 La nacelle descend trop bas ..... 53
6.2.5 Le voyant de surcharge est allumé. ..... 55
6.2.6 Le dispositif d'arrêt s'est déclenché ..... 55
6.3 Sauvetage de personnes / Nacelles ..... 57
6.3.1 Comportement fondamental en cas de sauvetage / défaillance ..... 57
6.3.2 Sauvetage de la nacelle ..... 58
6.3.3 Sauvetage de personnes enfermées ..... 59
6.4 Réparation ..... 60
**7 Élimination de la machine ..... 60**

# 1 Généralités

## *1.1 Indications relatives à la notice d'utilisation*

Cette notice d'utilisation est une aide importante pour le **fonctionnement réussi et sans danger** de la machine.

La notice d'utilisation comprend des remarques importantes pour le fonctionnement **sûr, correct et économique** de la machine. Son respect aide à prévenir les dangers et augmente la fiabilité et la durée de vie de la machine.

La notice d'utilisation doit **toujours être disponible sur la machine** et doit être lue et appliquée par toute personne chargée des interventions avec/sur la machine, par ex. :

- la commande, l'élimination des défauts dans le déroulement du travail, l'évacuation des consommables et moyens d'exploitation,
- le montage, la révision (maintenance, entretien, réparation) et/ou le transport.

Les présentes instructions comprennent une série d'illustrations et de symboles devant en faciliter la navigation et la compréhension. Leurs significations sont expliquées dans la suite.

| Type de texte | Signification |
|---|---|
| **Gras** | Mise en évidence de mots / passages particulièrement importants |
| • Énumération 1 | Indique des énumérations |
| – Énumération 2 | Indique des énumérations |
| (parenthèses) | Numéros de position |
| ➢ Instructions de manipulation | Instructions de manipulation destinées au personnel Apparaissent toujours dans l'ordre chronologique. |

**Illustrations**

Les illustrations utilisées se rapportent à un type de machines défini. Pour d'autres types de machines, celles-ci peuvent ne posséder qu'un caractère schématique. Les fonctions de base et l'utilisation n'en sont pas affectées.

Les **éléments structuraux** utilisés dans la notice d'utilisation ont l'apparence et la signification suivante :

**Icône relative à la sécurité au travail**
Cette icône symbolise tous les avertissements de sécurité et attire l'attention sur les risques de blessures corporelles et les dangers de mort pour les personnes. Respecter ces avertissements et faire preuve de prudence !

| Niveau de danger | | Conséquences | Probabilité |
|---|---|---|---|
| ⚠ | **DANGER** | Mort / Blessures graves | Imminent |
| ⚠ | **ATTENTION** | Blessures graves | Éventuellement |
| ⚠ | **PRUDENCE** | Blessures légères | Éventuellement |
| | **PRUDENCE** | Dommages matériels | Éventuellement |

**Icône « Attention »**
figure en regard des informations sur la conduite à tenir et les interdictions pour la prévention de dégâts, afin d'éviter tout endommagement de l'appareil.

**Remarque**
figure en regard de tous les points informant sur l'utilisation rationnelle de la machine et sur les procédures de travail correctes.

## *1.2 Abréviations*

Les abréviations suivantes peuvent être utilisées dans la notice d'utilisation.

| | | | |
|---|---|---|---|
| max. | maximum | Nm | Newtonmètre |
| min. | minimum | km/H | kilomètres par heure |
| min. | minutes | mph | miles par heure |
| etc. | et cetera | incl. | inclus |
| évt. | éventuellement | si néc. | si nécessaire |
| p.ex. | par exemple | c.-à-d. | c'est-à-dire |
| ml | millilitre | conc. | concernant |
| mm | millimètre | HR | humidité relative |
| °C | degré Celsius | env. | environ |
| °F | degré Fahrenheit | Ø | diamètre |
| ft. | feet (pied) | ® | marque de commerce |
| ft/m | pieds par minute | © | Copyright |
| m/min. | mètres par minute | TM | Trademark (appellation commerciale) |
| inch | pouce | | |
| etc. | et cetera | % | pour cent |
| lbs. | pound (livre) | ‰ | pour mille |
| lbf.-ft | livres par pied | dB (A) | niveau de pression acoustique |
| kg | kilogramme | LWA | niveau de puissance acoustique |
| l | litre | | |
| Gal. | gallons | > | supérieur(e) à / plus grand(e) que |
| Kip. | kilolivre | | |
| | | < | inférieur(e) à / plus petit(e) que |
| | | ± | plus ou moins |

## *1.3 Indications relatives à la machine*

| | |
|---|---|
| Modèle de machine | **GEDA® 2 PK** |
| Année de fabrication : | cf. plaque signalétique de la machine |
| Numéro de fabrication : | 29890 / 46940 / 49688 / 32340 / 57300 |
| Version de la documentation : | 01/2018 |

## *1.4 Nom et adresse du fabricant*

GEDA-Dechentreiter GmbH & Co. KG
Mertinger Strasse 60
D-86663 Asbach-Bäumenheim
Tél. +49 906 9809-0
Fax +49 906 9809-50
E-mail : info@geda.de
Web : www.geda.de

**Représentations du fabricant**

| **Filiale de Bergkamen** | **Filiale de Gera** |
|---|---|
| GEDA-Dechentreiter GmbH & Co. KG<br>Filiale Nord-Ouest<br>Marie-Curie-Straße 11<br>D-59192 Bergkamen-Rünthe<br>Tél. +49 2389 9874-32<br>Fax +49 2389 9874-33 | GEDA-Dechentreiter GmbH & Co. KG<br>Filiale Est<br>Ernst-M.-Jahr Straße 5<br>D-07552 Gera<br>Tél. +49 365 55280-0<br>Fax +49 365 55280-29 |
| **Filiale aux USA** | **Filiale en Russie** |
| GEDA USA, LLC<br>1151 Butler Road<br>USA 77573 League City, Texas<br>Tel. +1(713) 621 7272<br>Fax. +1(713) 621 7279<br>Web: www.gedausa.com | GEDA RUS, LLC<br>Yaroslavskoe shosse 42<br>129337 Moskau<br>Fédération de Russie<br>Tél. +7(495) 663 24 48<br>Fax +7(495) 663 24 49<br>Web : www.geda-ru.com |
| **Filiale en Turquie** | |
| GEDA MAJOR<br>IS VE INSAAT MAKINALARI SAN. TIC. LTD . STI.<br>Semsettin Günaltay Cad. No:224 A Blok K:2 D:5<br>Tüccarbasi/Erenköy<br>TR-34734 Istanbul/Türkiye<br>Tél. +90 (216) 478 2108<br>Fax +90 (216) 467 3564<br>Web : www.geda.com.tr | |

## *1.5 Remarques relatives au droit d'auteur et aux droits de propriété industrielle*

Tous les documents sont protégés dans le sens de la loi sur les droits d'auteur. La transmission et la reproduction des documents même partiellement de même que l'utilisation et la communication de leur contenu sont interdits sans autorisation écrite et explicite.

Toute infraction est punissable et entraîne le versement de dommages et intérêts. Tous droits réserver pour l'application des droits de propriétés industrielles par la **société GEDA**.

## *1.6 Remarque pour l'exploitant*

La notice d'utilisation est un composant important de la machine. L'exploitant doit s'assurer que le personnel de service **a pris connaissance** de ces directives.

L'exploitant doit compléter la notice d'utilisation par des **instructions de service** concernant les **dispositions nationales de prévention des accidents** et la **protection de l'environnement** y compris des informations au sujet de l'obligation de surveillance de déclaration pour le respect des particularités de l'entreprise, par ex. du point de vue de l'organisation du travail, des déroulements et du personnel engagé.

Outre les réglementations en vigueur dans le pays et sur le site d'utilisation, pour la **prévention des accidents et pour la protection du travail**, les règles reconnues de la techniques pour le travail en toute sécurité et correct doivent être observées.

L'exploitant doit obliger le personnel de service au port de l'**équipement de protection personnelle** si les dispositions locales le prévoie.

**Équipement de premiers secours** (trousse de secours etc.) doivent être conservés à proximité !

Il est interdit à l'exploitant / au personnel de service de la machine de procéder à des **modifications ou à des transformations** sur la machine qui peuvent nuire à la sécurité sans l'autorisation du fabricant ! Cela est valable également pour le montage et le réglage des dispositifs de sécurité de même que pour le soudage des pièces portantes.

Les **pièces de rechange et d'usure** utilisées doivent satisfaire aux exigences techniques définies par la **société GEDA**. Cela est garantit sur les **pièces de rechange originales**.

Charger uniquement du **personnel qualifié et/ou formés** pour les activités décrites dans ce manuel. Définir clairement les compétences du personnel pour la commande, la maintenance et les réparations ! Respecter l'âge minimum légal admis !

## *1.7 Utilisation conforme*

**GEDA 2PK** est un ascenseur destiné à transporter des personnes jusqu'à leur lieu de travail et

- ne peut être utilisé que lorsque la vitesse du vent s'élève au maximum à 72 km/h (20 m/sec., ≈ vents de force 7-8 sur l'échelle de Beaufort).

En cas de vitesses du vent plus élevées, la nacelle doit être stationnée au sol et mise hors service.

- ne peut être mis en service qu'après le montage des portes de sécurité aux étages !

Le dispositif de protection au sol n'est pas nécessaire si la nacelle ne peut pas descendre jusqu'au sol.

**Portes de sécurité aux étages**
Le monte-charges **GEDA 2 PK** a passé l'examen de type associé aux portes de sécurité aux étages GEDA :

N° art. : 01718
N° art. : 38100

et satisfait aux exigences en matière d'accès sécurisé entre les points d'arrêt et la nacelle. Les monte-charges GEDA ayant subi un examen de type ne peuvent être utilisés qu'avec des portes de sécurité aux étages GEDA également contrôlées. Montage des sécurités aux étages : cf. notice correspondante.

Les indications du chapitre 3.4 « Caractéristiques techniques » doivent être suivies et respectées.

Une autre utilisation ou une utilisation dépassant cette description sera considérée comme non conforme.
**Le personnel de service / l'exploitant est le seul responsable** des dommages qui en résulteraient sur la machine. Cela est valable également pour les modifications effectuées de son propre-chef sur la machine.

**L'utilisation conforme sous-entend :**

- le respect des conditions de montage, d'utilisation et d'entretien fixées par le fabricant (notice de montage et d'utilisation),
- la prise en considération des comportements erronés prévisibles d'autres personnes.
- le respect des prescriptions nationales.

☞ **Le montage décrit ici se rapporte à un montage sur un mât de grue.**

### 1.7.1 Exigences à l'égard du personnel de montage

La machine devra être montée, commandée et entretenue uniquement par des personnes autorisées qui, par leur formation ou leurs connaissances et leur expérience pratique, donnent la garantie d'une manipulation correcte et qui ont été averti des risques lors de la manipulation du monte-charges de chantier. Ce personnel doit avoir été chargé par le chef d'entreprise du montage, du démontage et de l'entretien.

### 1.7.2 Personnel de service

La machine sera commandée uniquement par le personnel qui, par sa formation ou ses connaissances et son expérience pratique, donne la garantie d'une manipulation correcte.
Ce personnel

- doit être chargé de la commande par le chef d'entreprise,
- doit avoir reçu les instructions correspondantes, en particulier sur les risques,
- doit être familiarisé avec la notice d'utilisation,
- doit respecter la réglementation nationale.

### 1.7.3 Utilisation non conforme

- Le **GEDA 2 PK** n'a pas été conçu pour des utilisations permanentes.
- Le **GEDA 2 PK** ne doit pas être monté librement (sans ancrage).
- Il est interdit aux personnes sans instructions sur la machine, qui ne sont pas familiarisées avec la notice d'utilisation ou les enfants de la commander.

**Conséquences d'une utilisation non conforme de l'appareil**

- Risques de blessures corporelles et dangers de mort pour l'utilisateur ou les tiers.
- Endommagement de la machine et autres dommages matériels.

# 2 Informations générales en matière de sécurité

La machine a été conçue et construite selon l'état de la technique et des règles reconnues de la technique de sécurité.
Cependant, lors de son utilisation des risques peuvent survenir pour le personnel ou des tiers de même que des dégâts sur la machine et d'autres biens immatériels, par ex. quand la machine :

- est commandée par du personnel non formé ou non instruit,
- est utilisée de manière non conforme,
- est mal montée, commandée et entretenue,

Respecter les indications des plaques d'avertissement et de mise en garde !

**Conséquences du non-respect des consignes de sécurité**
La violation des consignes de sécurité peut provoquer des risques pour les personnes, pour l'environnement et la machine. La violation de ces consignes peut entraîner la perte de tous les droits à réparation du dommage.

## *2.1 Risques résiduels*

Même en cas de respect de toutes les dispositions de sécurité il y a encore certains risques résiduels lors de la manipulation de la machine.

Toute personne travaillant sur ou avec la machine doit connaître ces risques et suivre les instructions pour prévenir les accidents ou dommages que ces risques peuvent engendrer.

**Prudence**

- Ne pas retirer les autocollants de sécurité, remplacer les mises en garde de sécurité devenues illisibles.
- Risque dû à la chute de charges qui n'ont pas été sécurisées correctement.
- Risque dû à la vitesse du vent (> 72 km/h).
- Risque dû à l'entrée dans / la sortie de la nacelle (rampe inclinée).
- Risque par altération des moyens de préhension de la charge.
- Risque pendant les travaux sur l'installation électrique.
- Risque de blessure par défaut de la commande.
- Blessures par manque de coordination des travaux.
- Risque dû à l'entrée dans la zone de la voie barrée au sol.

## *2.2 Consignes de sécurité pour le personnel de service*

La notice d'utilisation doit toujours être accessible sur le **site d'utilisation de la machine**.

Utiliser la machine uniquement si celle-ci est en parfait état technique, **conformément à sa destination, en respectant les règles de sécurité, en ayant conscience des risques** et en tenant compte de la présente notice d'utilisation. Les pannes pouvant réduire la sécurité doivent être éliminées immédiatement !

Par ailleurs, la machine ne peut être commandée que si tous les dispositifs de sécurité sont **présents et opérationnels** !

Contrôler au moins **une fois par jour** la présence de dommages et les défauts sur la machine ! Annoncer les modifications survenues (y compris les modifications du comportement) au responsable/personne compétente sans délai. Si nécessaire, mettre la machine immédiatement à l'arrêt et la sécuriser ! Les **compétences** pour les différentes activités dans le cadre du service, de la maintenance et de la réparation de la machine doivent être définies clairement et être respectées. C'est la seule manière d'éviter les mauvaises actions notamment encas de situations dangereuses.

Respecter les réglementations de **prévention des accidents** de même que les autres règles générales reconnues de la technique de sécurité et de la médecine du travail.

Le personnel de service s'oblige à porter l'**équipement de protection personnel** si les dispositions locales le prévoient.

Pour toutes les interventions concernant le fonctionnement, la transformation et le réglage de la machine et de ses dispositifs de sécurité, respecter les **procédures de mise en marche et de mise à l'arrêt de même que l'arrêt d'urgence** conformément à la notice d'utilisation.

## *2.3 Consignes de sécurité pour le transport*

Signaler immédiatement les **dommages de transport** et/ou les **pièces manquantes** au fournisseur.

Porter pendant le transport un **casque de protection, des chaussures de sécurité** et **des gants de protection !**

Ne **jamais passer sous une charge suspendue !**

Utiliser pour le transport vers l'emplacement de mise en place uniquement **des engins de levage appropriés, normalisés et homologués** (chariot élévateur, grue) et des moyens d'élingage (corde ronde, sangles, élingues, chaînes).

Toujours tenir compte lors du choix de l'engin de levage et des moyens d'élingage de leur **capacité maximale !**

Accrocher uniquement aux **points marqués**.

**Les dimensions et poids** figurent dans les chapitres « Caractéristiques techniques » (3.4).

☞ **La plateforme doit être vide pendant le transport.**

Charger et transporter prudemment **le matériel démonté, emballé et arrimé**

Respecter les **dispositions nationales pour la fixation du chargement.**

Toujours caler les charges à transporter de manière à éviter le **renversement et la chute !**

Veiller à ce que la machine soit transportée **sans à-coup, ni choc**. Veiller à la stabilité de la machine pendant le transport. Étayer la plateforme avant de l'arrimer pour le transport.

Observer les **illustration sur l'emballage**.

## *2.4 Consignes de sécurité pour le fonctionnement*

**Utiliser** la machine uniquement si celle-ci est en **parfait état technique**, en respectant les règles de sécurité, en ayant **conscience des risques** et en tenant compte de la présente notice d'utilisation.

En cas d'**interruption du travail**, arrêter la machine au niveau de l'**interrupteur principal** et la sécuriser avec un cadenas contre tout démarrage.
Sécuriser dans tous les cas la machine **contre les utilisations non autorisées** (couper le courant) !

La machine peut être mise à l'arrêt en appuyant sur le bouton-poussoir d'**ARRET D'URGENCE** lorsqu'une **situation dangereuse pour le personnel de service** et pour la machine se présente.

À des vitesses du vent >72 km/h, arrêter la machine et l'amener au niveau inférieur. (vents de force 7 à 8 : les vents violents brisent les branches des arbres et empêchent nettement de marcher correctement !)

Personne ne doit se tenir sous la machine. Veiller à ce que la zone de danger soit rendue inaccessible sur place.
Sur les lieux de chargement, à partir d'une hauteur de chute de 2,0 m, des dispositifs de protection contre la chute doivent être disponibles et empêcher une chute de personnes. (Monter des portes de sécurité aux étages.)

## *2.5 Consignes de sécurité Maintenance, révision et élimination des pannes*

Le **personnel de service** doit être **informé** avant le début des interventions de révision et spéciales de leur exécution.

Respecter les **délais** obligatoires ou indiqués dans la notice d'utilisation pour les **contrôles/inspections** périodiques.

La **zone de révision** doit être **sécurisée** dans un vaste périmètre si nécessaire !

Avant de commencer les interventions de maintenance, la machine doit
- être déchargée,
- mettre à l'arrêt au moyen de l'interrupteur principal.

Toutes les **interventions de maintenance et de révision** ne sont permises que lorsque l'**interrupteur principal est désactivé** ou que la **prise secteur est débranchée**. Les interventions manuelles avec une machine en marche peuvent causer des accidents graves et sont donc interdites. Si la **mise en marche de la machine** est indispensable pendant de telles interventions, cela doit alors avoir lieu en respectant les **mesures de sécurité spéciales**.

☞ **Vous trouverez d'autres consignes de maintenance / délais de maintenance / révision dans la notice d'entretien.**

Si la machine a été complètement mise hors circuit pour cette intervention, elle doit être bloquée contre la remise en marche intempestive :
- Activer la touche d'**ARRÊT D'URGENCE,**
- **verrouiller** l'**interrupteur principal** avec un cadenas et
- apposer un panneau d'avertissement sur le coffret de commande (interrupteur principal).

Remédier immédiatement aux défauts pouvant entraver la sécurité.

Pour effectuer les **interventions de maintenance et de révision**, un **équipement d'atelier** adapté est absolument indispensable. En cas d'interventions à hauteur élevée, porter une sécurité anti-chute ! Maintenir toutes les poignées et mains courantes, ainsi que la nacelles propres. Pour les travaux réalisés sous la nacelle, celle-ci doit être bloquée par des moyens adaptés (par ex. des boulons, colliers de support du mât, etc.).

La machine, et ici notamment les raccords et vissages, doivent être **nettoyés** au début de la maintenance/réparation de l'huile, des matières consommables, de la saleté et des produits de nettoyage. Il est interdit d'utiliser des produits de nettoyage agressifs. En cas d'interventions de maintenance et de révision, les **jonctions pas vissage desserrées** doivent toujours être **resserrées** avec le **couple de serrage** nécessaire !

Il est interdit de modifier, de retirer, de contourner ou de ponter les dispositifs de protection.
S'il s'avère nécessaire de **démonter les dispositifs de protection** lors de la maintenance et des réparations, il faut absolument les remonter juste après avoir terminé la maintenance et les réparations et les **contrôler** !

Il est interdit de modifier la machine, d'y rapporter des équipements ou de la transformer. Cette consigne s'applique aussi au montage et au réglage de dispositifs de sécurité, par exemple les fins de course.

Remplacer sans délai les plaques de consigne et d'avertissement et les autocollants de sécurité endommagés ou manquants.

Assurer l'évacuation sûre et écologique des consommables et des pièces de rechange (voir aussi chapitre 6)

☞ **Les mesures de sécurité citées ci-dessus sont valables pour les activités dans le cadre de l'élimination des pannes.**

## *2.6 Sécurité lors des interventions sur le circuit électrique*

En cas de **défaillances du circuit électrique** de la machine, elle doit être **arrêtée** immédiatement par le commutateur principal et bloquée par un cadenas ou la prise secteur doit être débranchée !

Les interventions sur les équipements électriques de la machine doivent être réalisées uniquement par des **électriciens** conformément aux règles de la technique électrique ! Seuls les électriciens ont accès au circuit électrique de la machine et peuvent exécuter les interventions nécessaires. Les **coffrets de commande doivent toujours être verrouillés** dès qu'ils ne sont pas sous surveillance.

**Ne jamais travailler sur des pièces sous tension ! Les pièces de l'installation sur lesquelles des interventions d'inspection, de maintenance et de réparation** sont effectuées doivent être **mises hors tension**. Les moyens d'exploitation avec lesquels il a été activé doivent être bloqués contre la remise en marche intempestive et involontaire (retirer les fusibles, bloquer le coupe-batterie etc.) Il convient de contrôler d'abord l'absence de tension sur les composants électriques activés puis ils doivent être mis à la terre et court-circuités et les composants avoisinants actifs doivent être isolés.

S'il s'avère indispensable d'effectuer des **interventions sur les composants sous tension** (seulement en cas de situations exceptionnelles), une **personne supplémentaire** doit être présente pour actionner le **bouton d'arrêt d'urgence** ou l'interrupteur principal en cas d'urgence. Utiliser uniquement des outils isolés !

En cas de réparations, veiller à ce que les **caractéristiques constructives** ne soient pas **modifiées** dans le sens de la réduction de la sécurité. (par ex. ligne de fuite et distance d'isolement de même que les écarts ne doivent pas être réduits par les isolations).

La **mise à la terre** parfaite du système électrique doit être garantie par un **système de conducteurs de protection**.

## *2.7 Contrôles*

La **GEDA 2 PK** est une machine satisfaisant aux exigences de la directive CE relative aux machines 2006/42/CE. Une copie de la déclaration de conformité est reprise dans la présente notice d'utilisation.

**Contrôles à effectuer après chaque montage → cf. notice de montage**

**Les contrôles suivants ont déjà été effectués en usine :**
- Contrôle dynamique avec une charge utile de 1,25 fois autant.
- Contrôles électriques conformément à la norme EN 60204
- Contrôles de fonctionnement.

**Contrôles récurrents :**
(cf. également notice d'entretien).
Exécuter les contrôles avant la mise en service, les contrôles répétitifs et les contrôles intermédiaires conformément aux prescriptions nationales.

☞ **GEDA recommande de procéder chaque année à un contrôle récurrent. Ces contrôles doivent être plus rapprochés en cas de sollicitations élevées (par ex. utilisation par plusieurs équipes).**

Les résultats des contrôles répétitifs peuvent être enregistrés par écrit dans l'annexe de cette notice d'utilisation.

# 3 Description technique

## *3.1 Description du fonctionnement*

**GEDA 2PK** peut être ajouté en annexe à différentes machines (types de grue) par différentes fixations.

- Les rails maniables en aluminium sont emboîtés les uns dans les autres et verrouillés au niveau du barreau supérieur avec le verrouillage d'échelle.
- Le monte-charges peut être monté jusqu'à une hauteur 60, 80, 120 ou 150 m.
- Les dispositifs de sécurité des points de chargement et déchargement font également partie du montage complet du monte-charges (portes de sécurité aux étages).
- La limite de charge est de 200 kg / 2 personnes.
- L'ascenseur est équipé d'un dispositif de surcharge empêchant tout mouvement dans les deux sens lorsque la charge utile s'élève à env. 110 %.
- La vitesse de levage de l'ascenseur est d'env. 24 m/min.
- Le GEDA 2PK peut être utilisé à plusieurs postes de commande.

## 3.2 Équipement de la machine

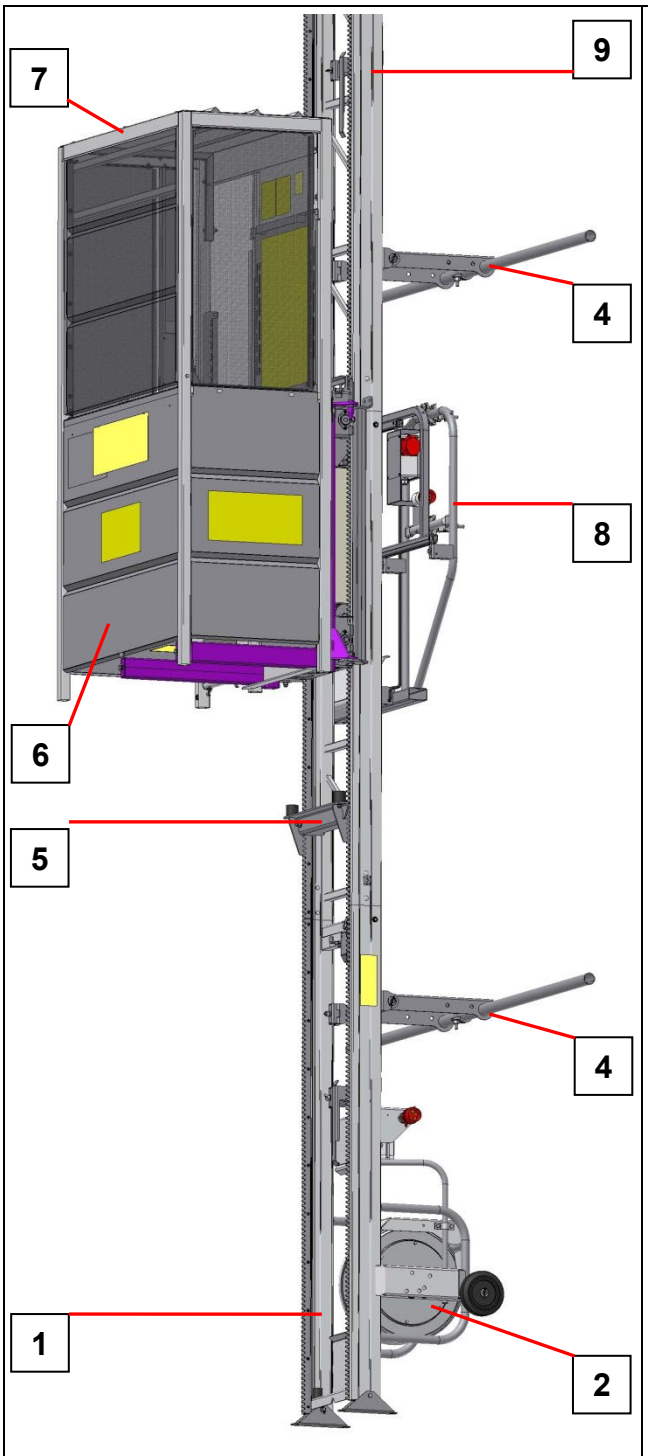


**GEDA 2PK jusqu'à une hauteur de montage de 60 m / 80 m**

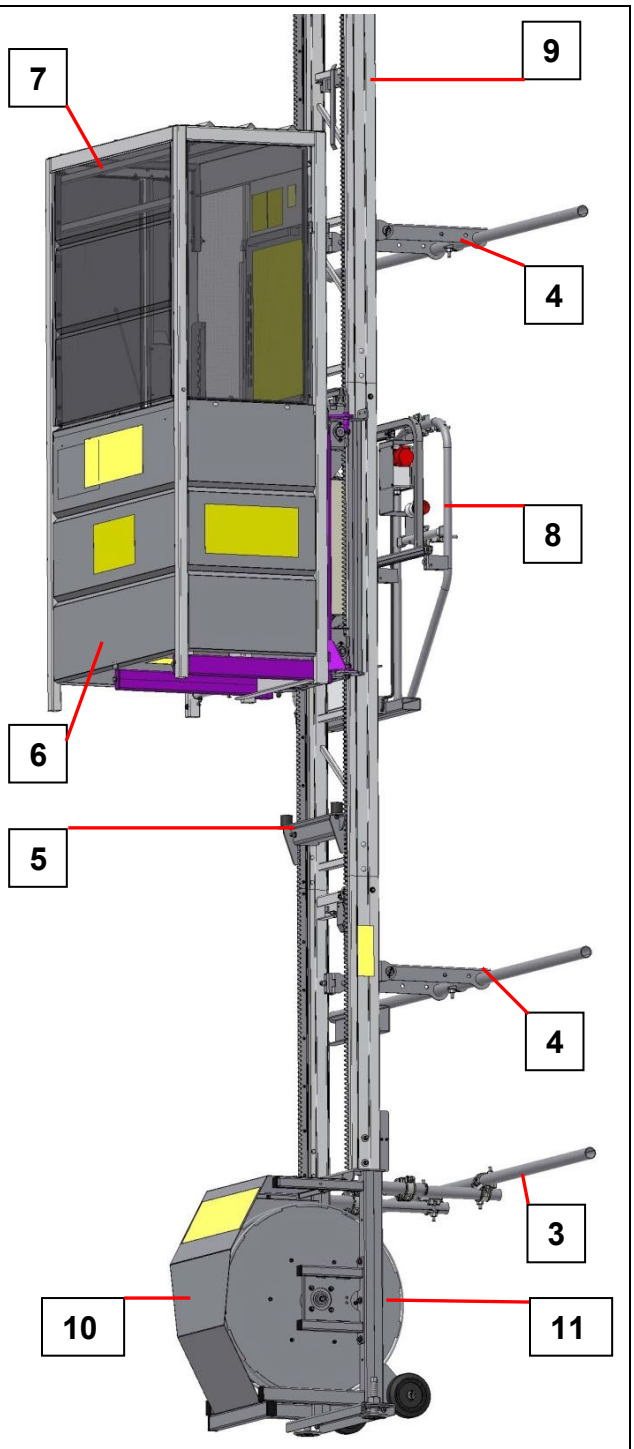


**GEDA 2PK jusqu'à une hauteur de montage de 120 m / 150 m**

1 Socle jusqu'à 60 / 80m de haut
2 Tambour de câble à enroulement
3 Premier ancrage
4 Fixation du rail
5 Traverse de tamponnement
6 Nacelle
7 Toit
8 Dispositif à étages
9 Section d'échelle
10 Socle jusqu'à 120 / 150 m de haut
11 Tambour de câble à enroulement, 20 m / 150 m

## Unité de base jusqu'à 60 / 80 m

1 = Coffret de commande du chariot
2 = Tambour de câble à enroulement par ressort pour une hauteur de levage de 60 / 80 m
3 = Châssis de roulement
4 = Conducteur secteur avec fiche
5 = Chariot avec entraînement

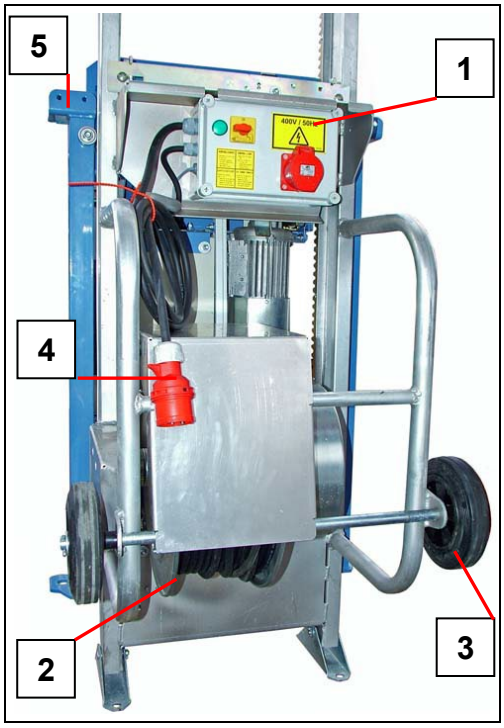


## Unité de base jusqu'à 120 m

1 = Coffret de commande du chariot
3 = Châssis de roulement
5 = Chariot avec entraînement
6 = Tambour de câble à enroulement par ressort pour une hauteur de levage de 120 m

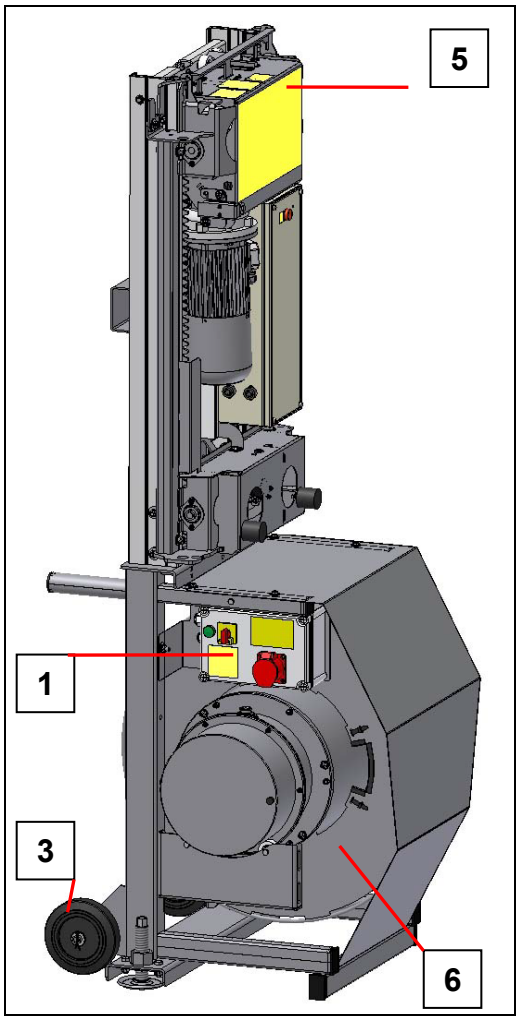

## Unité de base jusqu'à 150 m

1 = Coffret de commande du chariot
3 = Châssis de roulement
5 = Chariot avec entraînement
7 = Tambour de câble avec moteur pour une hauteur de transport de 150 m

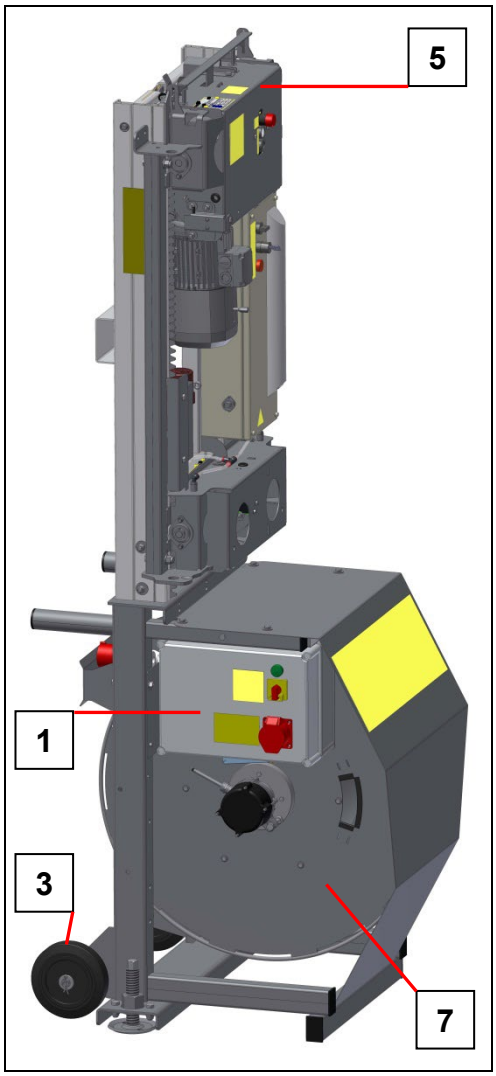

## Commande de la nacelle

1 = Bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**
2 = Bouton **MONTER**
3 = Bouton **BAISSER**

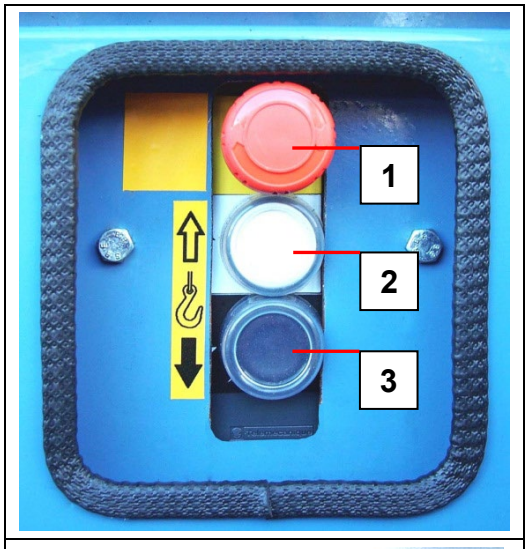


4 = Bouton-poussoir de sélection
**Position du bouton-poussoir en haut**
→ L'éclairage (7) s'allume pour env. 5 min.
**Position de bouton-poussoir en bas**
→ Le signal sonore retentit.
5 = Interrupteur de sélection à clé
**Position de l'interrupteur en haut**
→ La commande de la nacelle est active.
**Position de l'interrupteur en bas**
→ Les modules électriques des portes de sécurité aux étages sont actifs.
6 = Lampe témoin de surcharge
7 = Eclairage dans la nacelle

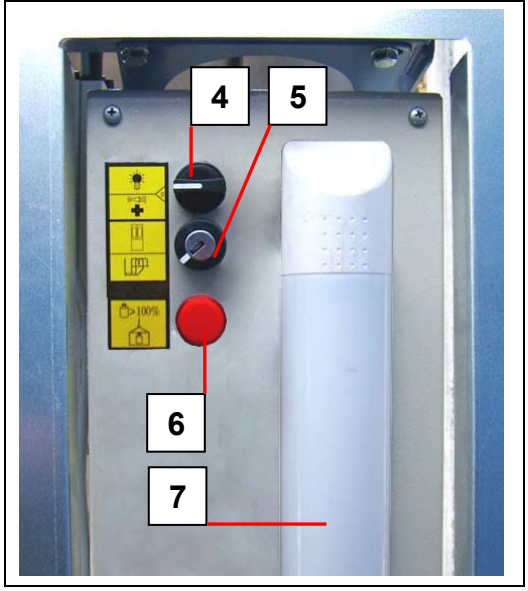


## Coffret de commande du socle

1 = Interrupteur principal
2 = Lampe témoin opérationnelle
3 = Prise femelle 7 x 16A, 6h (rouge) pour le module électrique de la porte de sécurité aux étages inférieure ou la commande manuelle pendant le montage, jusqu'à ce que la nacelle soit montée.

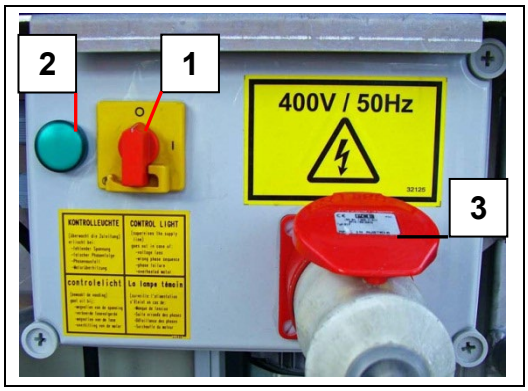

## Module électrique de la porte de sécurité aux étages

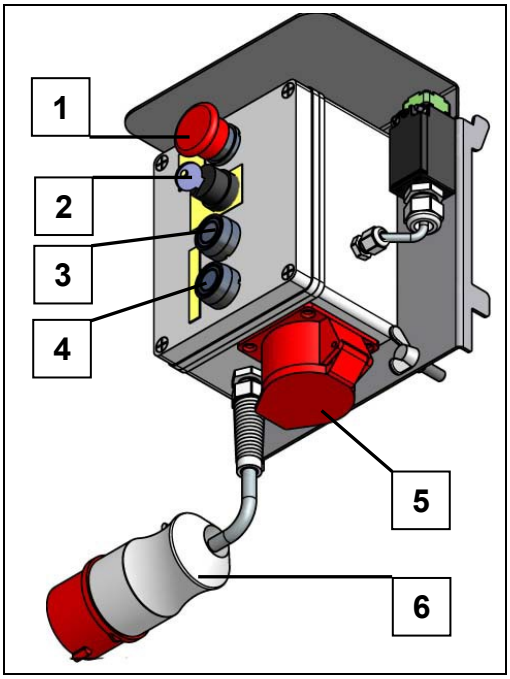


1 = Bouton **ARRÊT** (ne s'enclenche pas)
2 = Interrupteur de sélection à clé
**Position 0** = La touche « MONTER » ou « BAISSER » de cette commande n'est **pas active**.
**Position 1** = La touche « MONTER » ou « BAISSER » de cette commande **est active**.
3 = Bouton **MONTER**
4 = Bouton **BAISSER**
5 = Prise 7 pôles pour d'autres dispositifs à étages

6 = Câble de connexion au socle ou à un dispositif de sécurité aux étages installé sous celui-ci

## Commande manuelle

(Option, n° art. 15823)

La commande manuelle sert comme commande de montage jusqu'à ce que la nacelle soit montée ou pour l'utilisation lors du test d'arrêt (en dehors de la zone de danger).

La commande manuelle est connectée à la prise du coffret de commande du socle.

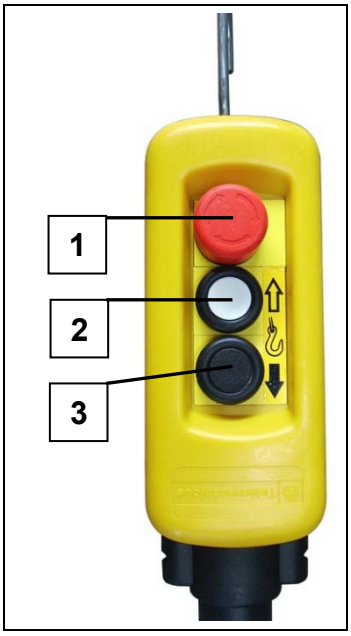


1 = Bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**
2 = Bouton **MONTER**
3 = Bouton **BAISSER**

## Boîte à documents

La boîte à documents doit contenir :

- la notice d'utilisation de la machine,
- les listes de pièces de rechange,
- les schémas de câblage,
- les instructions d'exploitation de l'exploitant,
- le plan de sauvetage de l'exploitant.

## *3.3 Accessoires*

### 3.3.1 Tige de réglage pour socle

Le socle peut être doté de broches de réglage plutôt que de semelles.

- Monter les tiges de réglage sur le socle à la place des semelles avec les brides de fixation (1).

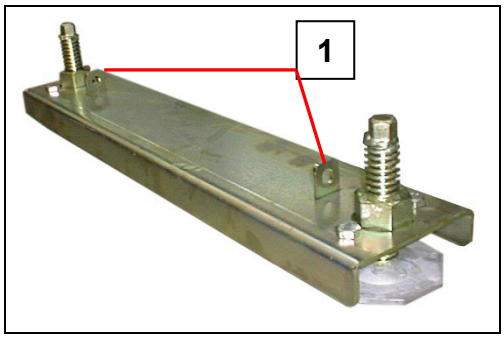


### 3.3.2 Traverse de tamponnement

Pour protéger le personnel au sol, il est possible d'empêcher la descente de la nacelle jusqu'au sol en montant une traverse de tamponnement, à au moins 2,5 m.

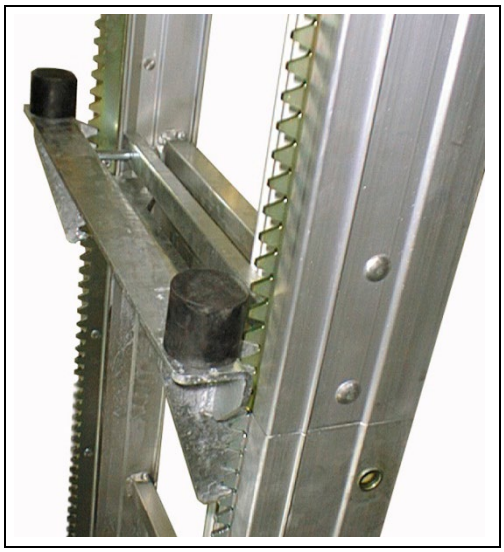

### 3.3.3 Anneau à vis 2 PK

Un anneau à vis spécial doit être monté sur le socle pour soulever l'unité de base avec une grue.

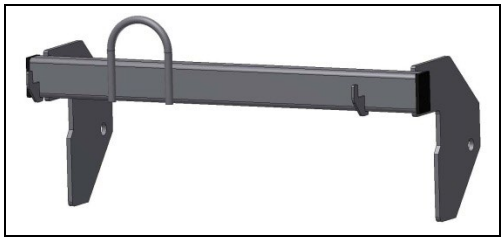

**PRUDENCE**

Aucun élément d'échelle ne peut être monté sur l'unité de base !

### 3.3.4 Pack « Froid »

Le **GEDA 2 PK** peut être utilisé jusqu'à -20 °C. Dans les pays où le travail se poursuit à des températures inférieures, le montage d'un pack « Froid » est recommandé.

Un thermostat (1) placé côté mât sur la plateforme interrompt le mouvement ascendant lorsque les températures sont inférieures à -20 °C.

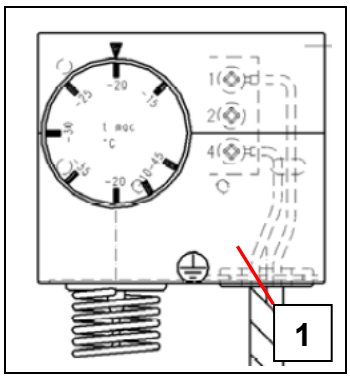

## *3.4 Caractéristiques techniques*

### 3.4.1 Conditions d'exploitation et environnementales

**La machine ne peut être exploitée que lorsque les conditions d'exploitation et environnementales suivantes sont respectées :**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Plage de température : | min. | - 20 °C | |
| | max. | +40 °C | |
| Vitesse des vents : | | | |
| Exploitation / Entretien / Maintenance | | max. | 72 km/h |
| Montage | | maximum | 45 km/h |

Conditions météorologiques :
Aucun orage pouvant entraîner un risque de foudre/

En cas de conditions météorologiques extrêmes, il peut également être nécessaire de cesser / d'interdire l'utilisation de la machine alors que les conditions d'exploitation et environnementales sont remplies. Par exemple, en cas de survenance combinée d'un fort gel et d'une tempête. L'exploitant est tenu de prévoir des règlements dans ce sens.

**Atmosphère :**
**Transport de personnes :**
La composition de l'atmosphère doit convenir pour la présence de personnes. Une réduction de la concentration en oxygène par déplacement ou consommation doit tout particulièrement être évitée. Les limites légales pour les concentrations en polluants / aérosols et poussières sur les lieux de travail ne doivent pas être dépassées.

**Transport de matériaux :**
Lors du transport de matériaux, aucune concentration en substances agressives / corrosives et en microparticules explosives ne peut survenir. Si ceci ne peut pas être garanti avec certitude, la protection contre la corrosion ou le bon fonctionnement des composants électriques doivent être contrôlés ou remplacés à intervalles réguliers. Les microparticules doivent être éliminées.

### 3.4.2 Vitesses

| | |
|---|---|
| Vitesse de levage | 24 m/min. |

**Dispositif d'arrêt**

| | |
|---|---|
| Vitesse de déclenchement | max. 44 m/min. |
| Accélération terrestre dans la nacelle en cas d'**ARRÊT D'URGENCE** | < 1 g |

### 3.4.3 Valeurs de raccordement électrique

***Entraînement (400 V)***

| | |
|---|---|
| Tension nominale | 400 V / 50 Hz |
| Puissance | 1,5 kW |
| Courant nominal | 3,4 A |
| Courant de démarrage (max.) | env. 24 A |
| Facteur de marche (ED) | S1 (100%) |

***Entraînement (480 V)***

| | |
|---|---|
| Tension nominale | 480 V / 60 Hz |
| Puissance | 1,8 kW |
| Courant nominal | 3,18 A |
| Courant de démarrage (max.) | env. 24 A |
| Facteur de marche (ED) | S1 (100%) |

***Machine***

| | |
|---|---|
| Tension de service (cf. plaque signalétique) | 400 V / 50 Hz / 3 Ph |
| ou | 480 V / 60 Hz / 3 Ph |
| Classe de protection | IP 54 (NEMA 3) |
| Coupe-circuits du secteur | 3 x 16 A |

Les conduites installées chez le client doivent être conçus de manière à :

- correspondre à la puissance de raccordement de la machine.
- empêcher l'apparition de tensions ou fréquences parasites.
- ce que la sensibilité des dispositifs de protection corresponde aux exigences légales.

La section de câble nécessaire doit être calculée en tenant compte du type de pose conformément aux prescriptions nationales.
Une conduite flexible en caoutchouc d'au moins 5 x 2,5 $mm^2$ est requise comme rallonge pour le câble d'alimentation du réseau.

La machine ne peut être raccordée qu'à un distributeur de courant de chantier conforme à l'IEC 60439-4:2004. Fusible de min. 16 A / T ; dispositif de protection à courant de défaut (RCD) avec courant de mesure de max. 0,03 A.

### 3.4.4 Hauteurs de montage

| | | |
|---|---|---|
| Unité de base 29890 | max. | 60 m |
| Unité de base 46940 | max. | 80 m |
| Unité de base 32340 | max. | 120 m |
| Unité de base 57300 | max. | 150 m |

### 3.4.5 Émissions

Niveau de pression acoustique < 78 $L_{PA}$

### 3.4.6 Vibrations dans la nacelle

Symboles

a = valeur effective de l'accélération non pondérée
$a_w$ = valeur effective de l'accélération pondére en fonction de la fréquence selon ISO 2631-1:1997
$a_{wx}$ = $a_w$ en m/s² dans la direction x, avec la pondération de fréquence $W_d$
$a_{wy}$ = $a_w$ en m/s² dans la direction y, avec la pondération de fréquence $W_d$
$a_{wz}$ = $a_w$ en m/s² dans la direction z, avec la pondération de fréquence $W_k$

| | |
|---|---|
| Direction horizontale **x** | En direction de la porte de la nacelle |
| Direction horizontale **y** | Perpendiculairement à la direction **x** |
| Direction verticale **z** | Direction de déplacement |

| Etat de service | Accélération de l'oscillation pondérée en fonction de la fréquence $a_w$ | | |
|---|---|---|---|
| | $a_{wx}$ | $a_{wy}$ | $a_{wz}$ |
| Déplacement vers le haut / vers le bas | 0,03 -1,1 m/s² | 0,03 -1,1 m/s² | 0,15 -0,5 m/s² |

### 3.4.7 Piste d'échelle

| | |
|---|---|
| Section d'échelle de 1 m | |
| Poids | 14 kg |
| Section d'échelle de 2 m | |
| Poids | 24 kg |
| Module crémaillère | 6 mm |

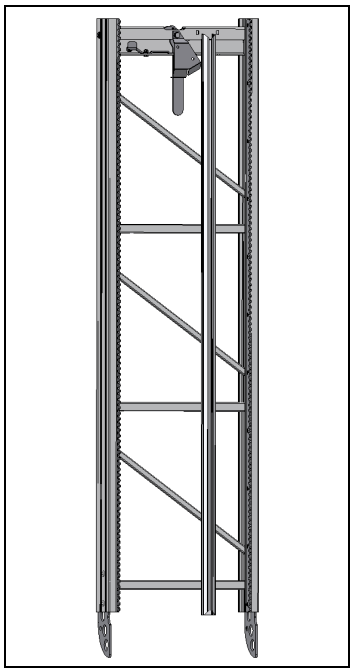

| | |
|---|---|
| Premier ancrage (unité de base) | |
| Unité de base 60 m / 80 m (option) | env. 0,9 m |
| Unité de base 120 m / 150 m de base | sur les tubes de fixation de l'unité |
| Première fixation du rail | ≤ 1,8 m |
| Distance verticale entre les fixations du rail | ≤ 4 m |
| Longueur d'échelle en saillie | |
| pendant l'utilisation | max. 2,0 m |
| Montage | max. 3,5 m |

### 3.4.8 Charge admissible, dimensions et poids

**Charge admissible**

| | | |
|---|---|---|
| Fonctionnement | 200kg / | 2 personnes<br>120 kg + 1 <br>40 kg + 2  |

**Dimensions / Poids**

| | |
|---|---|
| Nacelle<br>(profondeur x largeur x hauteur) | 0,6m x 1,1m x 2,1m |
| Poids | 132 kg |
| Accès à la nacelle<br>(largeur x hauteur) | 0,51m x 2,01m |
| Unité de base jusqu'à une hauteur de montage de 60 m | 2,05 m |
| Longueur (rallonge en option) | 166 kg |
| Poids (sans nacelle) | |
| Unité de base jusqu'à une hauteur de montage de 80m | 2,05 m |
| Longueur (rallonge en option) | 190 kg |
| Poids (sans nacelle) | |
| Unité de base jusqu'à une hauteur de montage de 120m | 2,25 m |
| Longueur (rallonge en option) | 277 kg |
| Poids (sans nacelle) | |
| Unité de base jusqu'à une hauteur de montage de 150m | 2,25 m |
| Longueur (rallonge en option) | 257 kg |
| Poids (sans nacelle) | |

# 4 Fonctionnement

Personnel de service (cf. chap. 1.7.2)

## *4.1 Sécurité pendant le service*

- Respecter aussi les consignes de sécurité du chapitre 2.4.
- Respecter la portance de l'appareil.
- La nacelle doit toujours être chargée de manière à ce que son accès, ainsi que l'accès au poste de commande restent libres.
- Placer la charge de manière à ce qu'elle soit stable ; sécuriser le matériel qui risque de glisser ou de basculer.
- Seul un maximum de 2 personnes doit monter sur le monte-charges. Toutefois, il faudra également prendre en compte la part de matériels transportés (cf. chapitre 3.4.8).

La machine est dotée d'un disposition de surcharge bloquant tout mouvement dans les deux directions en cas de dépassement de la charge utile et allumant un voyant rouge dans la nacelle.

- Faire preuve de prudence, en particulier près du sol.
- Il est interdit de se tenir ou de travailler sous la nacelle !
- Ne jamais placer des objets sous la nacelle.
- Charger le matériel à une distance de sécurité minimale de 50 cm par rapport aux pièces mobiles de la machine.
- Aux points d'arrêt situés à partir d'une hauteur de chute de 2,0 m, des dispositifs de protection contre la chute doivent être disponibles et empêcher une chute de personnes.
  (Monter des portes de sécurité aux étages.)
- Les portes de sécurité aux étages ne peuvent être ouvertes que lorsque la barrière est ouverte et lorsque celles-ci sont déverrouillées au moyen de la clé qui y est fixée.
- Sécuriser dans tous les cas la machine contre toute utilisation non autorisée ! - A la fin du travail ou pendant les pauses, conserver la commande manuelle dans un endroit sécurisé ou arrêter le commutateur principal et le sécuriser avec un cadenas.
- Le fonctionnement doit être réglé en cas de :
- Vitesses des ventes supérieures à 72 km/h (20 m/sec., ≈ vents de force 7-8 sur l'échelle de Beaufort).
- Températures inférieures à -20 °C ou supérieures à +40 °C.
- Dommages ou autres anomalies.
- Révisions non effectuées (cf. chap. 2.7).

**Le levier de desserrage du frein ne doit en aucun cas être utilisé pour baisser la nacelle en cours de fonctionnement. Il n'est prévu que pour les cas d'urgence (voir chap. 5.3.2).**

**DANGER**

**Danger de mort**
Ne pas utiliser le monte-charges en cas d'incendie.

**DANGER**

**Danger de mort**
Ecrasement par la nacelle.
Ne jamais se tenir dans le dispositif de protection pendant le fonctionnement.
Eteindre l'interrupteur principal lors des travaux à l'intérieur du dispositif de protection et empêcher tout redémarrage.

**ATTENTION**

**Risque de chuter et de trébucher**
Rester attentif aux saillies et objets au sol lorsque vous pénétrez / quittez la nacelle.

## *4.2 Mise en service*

- Placer l'interrupteur principal (du coffret de commande du socle) sur « **I** » [**ON**].
- Placer l'interrupteur à clé de la commande de la nacelle sur le mode de fonctionnement souhaité.

☞ **La barrière d'accès à la nacelle et les portes coulissantes des portes de sécurité aux étages doivent être fermées.**

### 4.2.1 Contrôle de sécurité avant le début des interventions

Exécuter un essai de fonctionnement et s'assurer que la nacelle peut se déplacer en toute liberté sur toute sa hauteur.

S'assurer que la machine ne présente pas de dommages ou défaut identifiables extérieurement. Le cas échéant, notifier immédiatement au responsable de l'entreprise ou à son mandataire les modifications et les défauts qui ont été constatés. Si nécessaire, arrêter immédiatement le monte-charge et le sécuriser.

**La nacelle doit immédiatement s'arrêter lorsque**
- la touche d'**arrêt d'urgence** de la nacelle est enfoncée.
- une touche **Arrêt** d'un module électrique est enfoncée.
- le commutateur principal est désactivé.
- l'interrupteur de fin de course du mouvement **DESCENDANT** est actionné,
- le chariot a atteint un étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course.

**La nacelle ne doit pas démarrer lorsque**
- celle-ci est surchargée (voyant de contrôle rouge allumé).
- le dispositif d'arrêt est déclenché.
- l'étrier de protection pour le montage est actionné.
- la barrière à rampe de transfert est ouverte.
- une porte de sécurité aux étages est ouverte.
- le **bouton d'arrêt d'urgence** a été activé.

## *4.3 Commande du monte-charges*

### 4.3.1 Rampe de transfert sur la nacelle

**Entrer dans la nacelle.**

- Tourner légèrement la barrière (1) vers le haut au moyen de l'étrier (2) et la relever.

La rampe de transfert s'ouvre automatiquement.

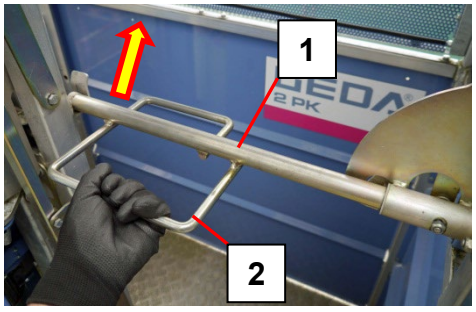


**Quitter la nacelle.**

- Tirer sur l'étrier (2) et relever la barrière.

La rampe de transfert s'ouvre automatiquement.

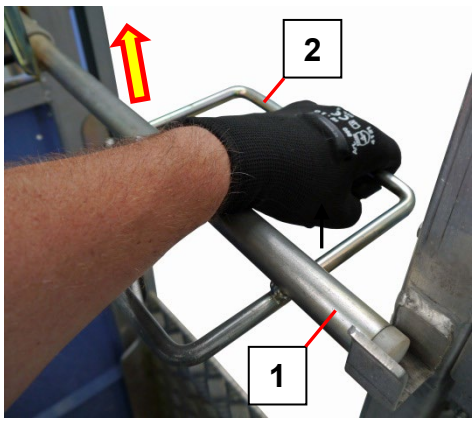


**Fermer la barrière.**

- Abaisser la barrière (1) jusqu'à ce que celle-ci s'enclenche ; la rampe de transfert se ferme également automatiquement.

### 4.3.2 Porte de sécurité aux étages

**Ouvrir la porte de sécurité aux étages.**

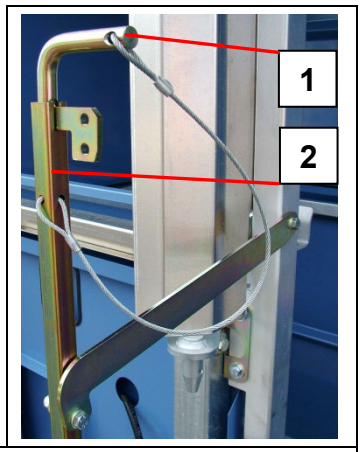


- Déverrouiller et relever la barrière de la nacelle ; la rampe de transfert s'ouvre automatiquement.
- Retirer la clé (1) de l'étançon du garde-corps périscopique (2).

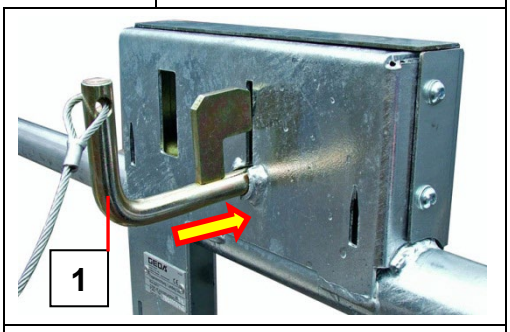


- Enfoncer la clé (1) dans le verrouillage de la porte de sécurité aux étages et la tourner vers la droite pour déverrouiller la porte coulissante.
- Déplacer la porte coulissante (3).

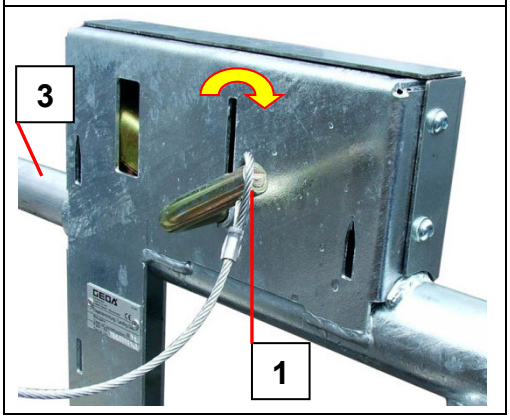


☞ **La clé ne peut être retirée que lorsque la porte coulissante est fermée.**
**La barrière et la rampe de transfert ne peuvent être fermées que lorsque la clé est retirée.**

**Fermer la porte de sécurité aux étages**

- Fermer la porte coulissante (3) jusqu'à ce que celle-ci s'enclenche dans le verrouillage de la clé.
- Tourner la clé (1) vers la gauche pour verrouiller la porte coulissante et la retirer du verrouillage.
- Enfoncer la clé (1) dans l'étançon du garde-corps périscopique (2).
- Abaisser la barrière de la nacelle jusqu'à ce qu'elle s'enclenche dans le verrou (3) ; la rampe de transfert se ferme alors automatiquement.

## *4.4 Manipulation des commandes*

☞ **La barrière avec rampe de transfert doit être fermée.**

➢ Tourner l'interrupteur principal sur la position « **I** ».

### 4.4.1 Commande de la nacelle

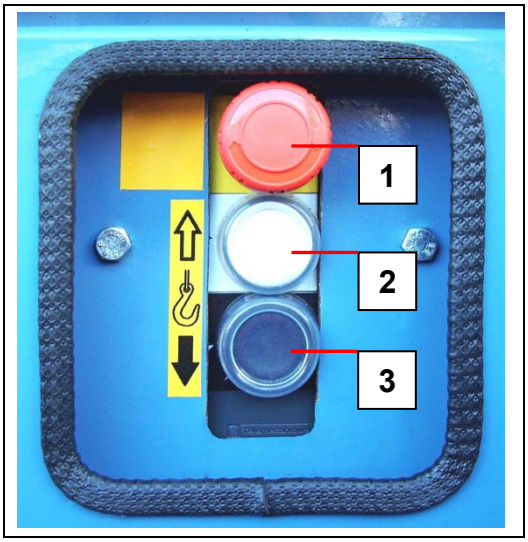


➢ Placer le sélecteur (5) sur le « **symbole de la nacelle** ».

**Montée**

➢ Appuyer sur le bouton **MONTER** (2).

La nacelle ne se déplace que tant que la touche **MONTER** (2) est enfoncée et s'arrête automatiquement au point d'arrêt supérieur.

**Descente**

➢ Appuyer sur la touche **BAISSER** (3).

La nacelle ne se déplace que tant que la touche **BAISSER** (3) est enfoncée et s'arrête automatiquement au point d'arrêt inférieur.

**Mise à l'arrêt / Arrêt**

➢ Relâcher la touche **MONTER** (2) ou **BAISSER** (3) ; en cas d'urgence, actionner la touche **ARRÊT D'URGENCE** (1).

**Eclairage de la nacelle**

➢ Tourner brièvement le bouton rotatif (4) vers le haut.

La lumière (6) s'allume pendant env. 5 min et s'éteint d'elle-même.

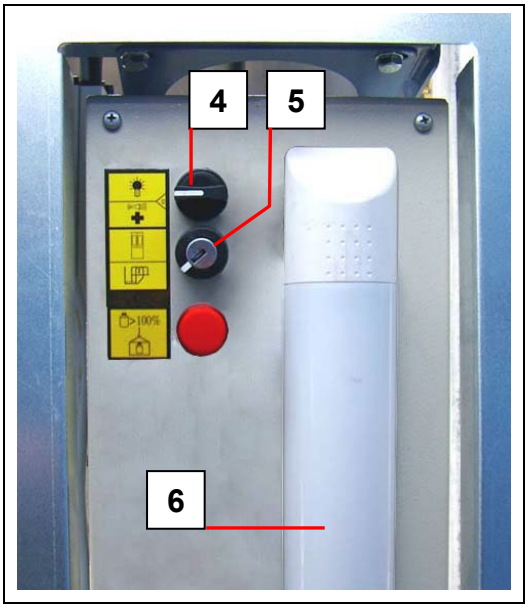


☞ **Cet éclairage est également active sans tension.**

**Alarme**

- Tourner le bouton rotatif (4) vers le bas.

Un avertisseur sonore retentit tant que le bouton-poussoir est actionné.

### 4.4.2 Commande aux points d'arrêt

➢ Placer le sélecteur (5) de la commande de la nacelle sur le « **symbole de la porte d'étage** ».

➢ Placer le sélecteur (7) du module électrique sur « 1 » = MARCHE.

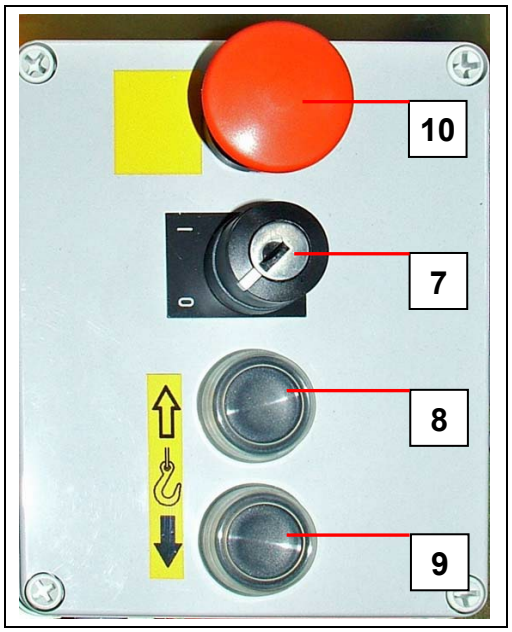


**Montée**

➢ Appuyer sur le bouton **MONTER** (8).

La nacelle ne se déplace que tant que la touche **MONTER** (8) est enfoncée et s'arrête automatiquement au point d'arrêt.

**Descente**

➢ Appuyer sur la touche **BAISSER** (9).

La nacelle ne se déplace que tant que la touche **BAISSER** (3) est enfoncée et s'arrête automatiquement au point d'arrêt.

**Mise à l'arrêt / Arrêt**

- Relâcher la touche **MONTER** (8) ou la touche **BAISSER** (9).
- La nacelle s'arrête également lorsqu'elle atteint le point d'arrêt supérieur ou inférieur.
- Enfoncer la touche **Arrêt** (10) d'un module électrique.
- En cas d'urgence, actionner la touche **ARRÊT D'URGENCE** (1) de la commande de la nacelle.

### 4.4.3 Commande de l'enrouleur de câble

(pour l'option « Unité de base jusqu'à une hauteur de montage de 150 m »)

L'unité de base jusqu'à une hauteur de montage de 150 m (n° art. 57300) est dotée d'un enrouleur de câble motorisé. Après un sauvetage de la nacelle (ouverture du frein moteur) ou une défaillance lors du bobinage du câble, le câble doit être bobiné automatiquement autour de l'enrouleur.
Un bouton est installé sur le coffret de commande du socle pour le bobinage du câble d'enrouleur.

➢ Appuyer sur la touche **Bobiner** (11).
L'enrouleur de câble bobine le câble tant que la touche « Bobiner » (11) reste enfoncée.

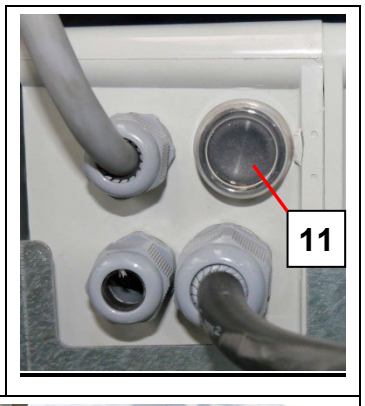


**Guider le câble lors du bobinage**

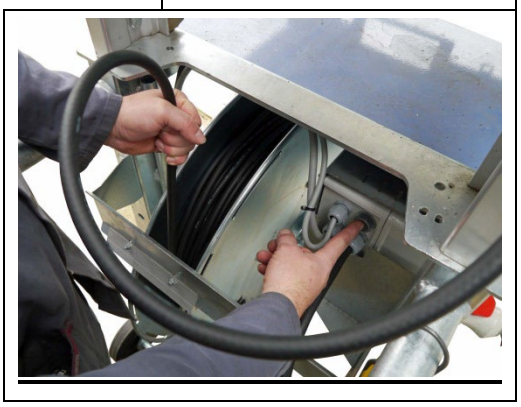

## *4.5 Mise en sécurité en situation d'urgence*

La nacelle peut être mise à l'arrêt en appuyant sur le bouton d'**ARRÊT D'URGENCE** lorsqu'une situation dangereuse pour le personnel de service et pour la machine se présente.
La commande de la nacelle est dotée d'un ARRET D'URGENCE.

☞ **Les boutons-poussoirs d'ARRÊT D'URGENCE type coup de poing sont équipés d'un mécanisme d'enclenchement et restent activés tant qu'ils ne sont pas déverrouillés manuellement (tourner le bouton rouge vers la droite et tirer).**

☞ **Les modules électriques des dispositifs de sécurité aux étages sont dotés d'un bouton d'arrêt permettant d'interrompre le parcours à chaque étage. Ce bouton d'arrêt ne s'enclenche pas ; il est donc possible de poursuivre le trajet immédiatement après un ordre d'arrêt.**

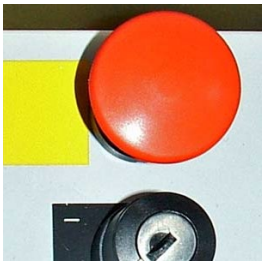

## *4.6 Interruption de travail – Fin de travail*

- Faire descende la nacelle vers le point d'arrêt inférieur avec la touche **BAISSER** et la décharger.
- Tourner l'interrupteur principal en position « **0** » et sécuriser au cadenas.
- Retirer la fiche de contact.

# 5 Entretien / Contrôles visuels

☞ **Les contrôles visuels hebdomadaires et mensuels peuvent également être effectués par du personnel opérateur qualifié dans ce cadre (grutier).**

**AVERTISSEMENT**

Il est interdit d'utiliser l'ascenseur monte-grutier en cas de doute quant au type et à l'étendue des activités à réaliser, aux risques en résultant ou aux mesures à prendre pour les éviter. Tout doute doit être écarté avant la mise en service. Toutes les consignes de sécurité doivent impérativement être respectées.

Pour effectuer les **interventions d'entretien et de maintenance**, un **équipement d'atelier** adapté est absolument indispensable. En cas d'interventions à hauteur élevée, porter une sécurité anti-chute ! Maintenir toutes les poignées et mains courantes, ainsi que la cabine propres.
Pour les travaux réalisés sous la cabine, celle-ci doit être bloquée par des moyens adaptés (par ex. des boulons, colliers de support du mât, etc.).

**AVERTISSEMENT**

**Danger de mort**
Il est uniquement permis de travailler / se tenir sous la cabine lorsque la cabine relevée a été sécurisée afin d'empêcher son abaissement.

☞ **Les travaux de contrôle et d'entretien sont décrits dans la notice d'entretien WH012 !**

La notice d'entretien comprend également :
- le plan d'entretien (contrôles d'usure),
- des indications pour le contrôle statique, les contrôles dynamiques et l'essai de freinage (poids de contrôle, critères d'évaluation).

## *5.1 Contrôles visuels hebdomadaires.*

### 5.1.1 Crémaillères et pignons d'entraînement

**Contrôle :**

- Assurer une lubrification suffisante et l'absence de dommages et traces d'usure (éclats, fissures / fentes, déformations et creux).
- Rester attentif aux fonctionnements bruyants et vibrations importantes.
- Éliminer les dépôts de lubrifiant.

### 5.1.2 Dispositif de lubrification

**Contrôle :**

- Fonctionnement de la pompe de lubrification.

Une faible quantité de graisse doit s'échapper des flexibles de lubrification.
Les crémaillères doivent être suffisamment lubrifiées.

- Niveau de remplissage de la cartouche de graisse.

Affichage en cas de cartouche de graisse vide.

## *5.2 Contrôles visuels mensuels*

### 5.2.1 Conducteurs / Passe-câbles à vis

Vérifier si le câble d'enrouleur, le câble d'alimentation et les lignes pilotes sont endommagés.

**Contrôle :**
- Contrôler la présence de déformations en forme de tire-bouchon sur le câble d'enrouleur.
- Contrôler la présence de dommages sur l'isolation de tous les câbles (fissures, éclats, porosité, etc.).
- Contrôler les protège-arêtes des passe-câbles et fixations (pose des câbles).
- Contrôler la présence de dommages (étanchéité, fissures, porosité, etc.) sur les passe-câbles à vis et gaines de protection.

### 5.2.2 Appareils de commande, interrupteurs de fin de course et capteurs

**Contrôle :**
- Contrôler la présence de dommages sur les caches anti-poussière, touches à effleurement, manettes et boutons à bascule.
- Contrôler la présence de dommages sur les boîtiers, leviers d'actionnement et galets des interrupteurs de fin de course et s'assurer qu'ils sont complets.
- Contrôler la présence de dommages sur les boîtiers des capteurs, ainsi que les distances et fixations et s'assurer qu'ils sont bien fixés.
- Éliminer les dépôts de lubrifiant.

### 5.2.3 Galets / Galets de guidage

**Contrôle :**
- Contrôler la présence d'éclats, fissures / fentes et creux sur les galets.

Aucun galet ne peut être endommagé.

### 5.2.4 Tambour de câble à enroulement par ressort

**Contrôle :**

- Contrôler la présence de déformations et fissures sur le tambour de câble à enroulement par ressort et s'assurer qu'il se déplace facilement.

➢ Dérouler env. 2 à 3 m de câble et le laisser s'enrouler délicatement sur le tambour de câble à enroulement par ressort.

Le tambour de câble à enroulement par ressort doit enrouler le câble aisément, sans perturbation.

- Contrôler le bobinage du câble d'enrouleur sur le tambour de câble à enroulement par ressort.

Si le câble s'enroule d'un côté :

➢ Dérouler le câble d'enrouleur jusqu'à ce qu'il soit déroulé de manière régulière.

**Au moins deux enroulements du câble d'enrouleur doivent rester sur le tambour de câble à enroulement par ressort lors du dévidage.**

➢ Laisser ensuite le câble d'enrouleur s'enrouler sur le tambour de câble à enroulement par ressort délicatement et de manière régulière.

### 5.2.5 Accès à la cabine

**Contrôle :**

- Contrôler la présence de dommages sur la barrière / le verrouillage de la barrière, les charnières, les articulations et la rampe et s'assurer que ces éléments sont complets (fissures, déformations).

# 6 Défauts - Diagnostic - Réparation

**ATTENTION**

La recherche et l'élimination des défaillances doivent être réalisées uniquement par du personnel spécialement formé à cet effet et habilité.
Avant toute recherche des défaut, descendre si possible la nacelle et la décharger !
Cesser l'exploitation immédiatement en présence de défauts menaçant la sécurité de fonctionnement !

**DANGER**

**Choc électrique**

Avant de travailler sur les installations électriques du monte-charges, éteindre l'interrupteur principal et le verrouiller. Pour des raisons de sécurité, débrancher également la prise secteur.

**DANGER**

**Danger de mort**
Chute lors de la recherche des défauts / l'élimination des défauts à hauteurs élevées.

La recherche des défauts / l'élimination a lieu parfois à hauteur élevée.
Afin de réduire le risque de chutes mortelles :
A partir d'une hauteur supérieure à 1, 80 m porter un dispositif anti-chute.

ne jamais utiliser les pièces du monte-charges ou du mâts comme aide à la montée.
Utiliser uniquement des aides à la montée homologuées et avec une stabilité suffisante.

Ne jamais escalader à mains libres. Toujours se tenir au moins avec une main.

Maintenir propres toutes les aides à la montée et garde-corps.

## 6.1 Tableau des défauts

| Défaillance | Cause | Solution |
|---|---|---|
| Le voyant de contrôle vert du coffret de commande du socle est éteint.<br> | La prise secteur est débranchée.<br><br>Coupe-circuits de secteur<br><br>Panne des phases.<br><br>Mauvais ordre des phases.<br><br>L'interrupteur principal est éteint.<br><br>L'ampoule est défectueuse.<br><br>Les fusibles dans le coffret de commande du socle sont en bon état. | Connecter la prise secteur.<br><br>Contrôler les fusibles et, le cas échéant, les remplacer / enclencher.<br><br>Mesurer les phases et les corriger.<br><br>Corriger l'ordre des phases sur l'inverseur de phases (cf. chapitre 5.2.1).<br><br>Allumer l'interrupteur principal.<br><br>Remplacer l'ampoule.<br><br>Contrôle / Correction. |
| Le voyant de contrôle vert est allumé.<br>La nacelle ne bouge pas. | **Bouton d'arrêt d'urgence** (commande de la nacelle) enfoncé.<br><br>Barrière avec rampe de transfert ouverte.<br><br>Porte de sécurité aux étages ouverte.<br><br>Etrier de protection pour le montage actionné.<br><br>**Interrupteur de fin de course d'arrêt d'urgence** atteint<br><br>Interrupteur à clé de la commande de la nacelle commuté sur le mauvais mode de fonctionnement.<br><br>Dispositif de freinage enclenché. | Déverrouiller le bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**.<br><br>Fermer la barrière avec rampe de transfert.<br><br>Fermer la porte de sécurité aux étages<br><br>Décharger l'étrier de protection pour le montage.<br><br>Cf. Nacelle trop haute ou trop basse (cf chapitre 5.2.3 / 5.2.4).<br><br>Placer l'interrupteur à clé sur le mode de fonctionnement souhaité.<br><br>Desserrer le dispositif de freinage (cf. chapitre 5.2.6). |
| La nacelle ne se déplace que vers le **HAUT**. | L'interrupteur de fin de course du **mouvement descendant**est-il en état de marche ? | Contrôler / Remplacer l'interrupteur de fin de course du **mouvement descendant**. |
| La nacelle ne se déplace que vers le **BAS**. | L'interrupteur de fin de course du **mouvement ascendant** est-il en état de marche ? | Contrôler / Remplacer l'interrupteur de fin de course du **mouvement ascendant**. |
| Le voyant de contrôle rouge [surcharge] est allumé.<br> | La protection contre la surcharge s'est déclenchée. | Réduire la charge jusqu'à ce que le voyant de contrôle (2) s'éteigne. (cf. chapitre 5.2.5). |
| Le moteur ne tourne pas à plein régime. | Chute de tension de plus de 10%. | Choisir un câble d'alimentation ou une rallonge d'une section plus élevée (cf. chapitre 5.2.2). |

| Défaillance | Cause | Solution |
|---|---|---|
| La nacelle monte trop haut (cf. chapitre 5.2.3). | L'interrupteur de fin de course du **mouvement ascendant** est défectueux.<br><br>L'installation électrique est défectueuse. | Contrôler / Régler, le cas échéant, remplacer l'interrupteur de fin de course **mouvement ascendant**.<br><br>Contrôler l'installation. |
| La nacelle descend trop bas (cf. chapitre 5.2.4). | L'interrupteur de fin de course du **mouvement descendant** est défectueux.<br><br>L'entrefer du frein est trop grand.<br><br>Nacelle surchargée.<br><br>L'installation électrique est défectueuse. | Contrôler / Régler, le cas échéant, remplacer l'interrupteur de fin de course **mouvement descendant**.<br><br>Régler l'entrefer.<br><br>Réduire la charge.<br><br>Contrôler l'installation. |

## *6.2 Dépannage*

### 6.2.1 Inverseur de phases

L'ordre des phases (sens de rotation) peut être modifié sur la prise CEE au moyen de l'inverseur de phases.

- ➢ Placer un tournevis sur l'inverseur de phases et tourner les deux goupilles de contact (1) à 180°.

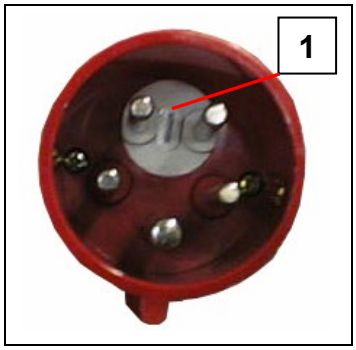


☞ **Le GEDA 2 PK doit tourner à droite.**

### 6.2.2 Le moteur ne tourne pas à plein régime :

- Chute de tension de plus de 10% de la tension nominale.
- Choisir un câble d'alimentation de section métallique plus élevée.

En cas de surcharge, l'interrupteur thermique intégré coupe le courant de commande. Il est possible de reprendre le travail après un certain temps de refroidissement (réduire éventuellement le chargement).

**Il est déconseillé de surchauffer ou de surcharger le moteur à maintes reprises. - La durée de vie utile du moteur et du frein s'en trouve réduite.**

**L'ascenseur s'arrête automatiquement :**

- au niveau du verrouillage d'échelle supérieur ouvert
- au niveau de l'interrupteur de fin de course d'urgence
- au niveau des commutateurs de fin de course supérieur et inférieur

### 6.2.3 La nacelle monte trop haut

La nacelle monte trop haut lorsque l'interrupteur de fin de course supérieur est défaillant ou lorsque l'étrier de commande n'a pas été placé.

**Cause**

L'interrupteur d'arrêt d'**urgence** est actionné lorsque

- l'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course **ascendante** n'est pas monté.
- l'installation électrique est en panne.

**Mesure :**

- Faire descendre la nacelle d'env. 20 cm en purgeant le frein avec précaution. (cf. chapitre 5.2.3).

☞ **Si l'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course est monté, mettre le monte-charges hors service et le sécuriser.**
**– Faire effectuer immédiatement un contrôle par un électrotechnicien !**

### 6.2.4 La nacelle descend trop bas

**Cause**

La nacelle peut dépasser l'interrupteur de fin de course inférieur lorsque

- l'entrefer du frein est trop grand,
- l'interrupteur de fin de course du mouvement **descendant** est défectueux,
- l'installation électrique présente un défaut,
- celle-ci est surchargée,
- celle-ci a été abaissée au moyen du desserrage manuel.

**Mesures :**

- Placer le sélecteur de la commande de la nacelle sur le « **symbole de la porte d'étage** ».
- Placer le sélecteur de la porte d'étage sur « **1** » = MARCHE.

**Pour un socle jusqu'à 60 / 80 m de haut**

- ➢ Presser le levier pivotant (2) de l'étrier de démarrage d'arrêt d'urgence (au dessus du toit du socle) à gauche (côté tambour de câble à enroulement par ressort) jusqu'à ce que l'interrupteur de fin de course d'urgence ne soit plus actionné.
- ➢ Appuyer sur la touche **MONTER** de la porte d'étage inférieure jusqu'à ce que l'interrupteur d'arrêt d'URGENCE s'arrête au-dessus de l'étrier de démarrage pivotant.
- ➢ Relâcher la touche **MONTER** (2) et le levier pivotant.

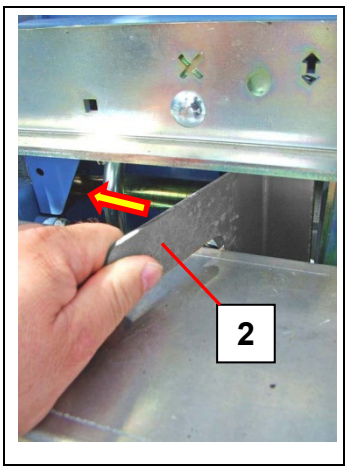

**Pour un socle jusqu'à 120 / 150m de haut**

- Presser le levier pivotant (3) de l'étrier de démarrage d'arrêt d'urgence (au-dessous du premier verrouillage d'échelle) à gauche (côté ligne remorquée) jusqu'à ce que l'interrupteur de fin de course d'urgence ne soit plus actionné.

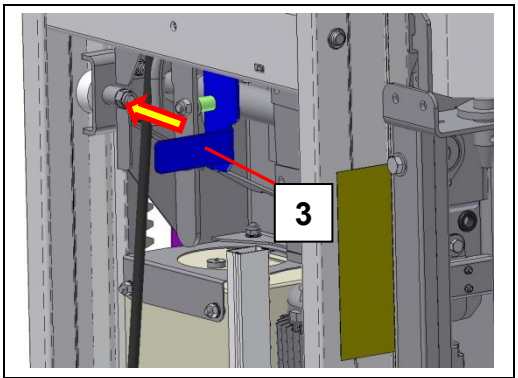


- Appuyer sur la touche **MONTER** de la porte d'étage inférieure jusqu'à ce que l'interrupteur de fin de course d'URGENCE (4) s'arrête au-dessus de l'étrier de démarrage pivotant (3a).
- Relâcher la touche **MONTER** (3) et le levier pivotant.

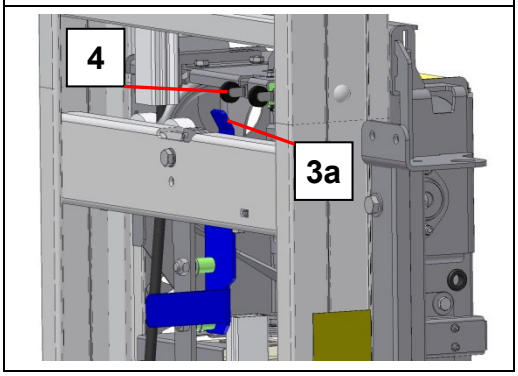


☞ **Si cet effet réapparaît alors que la nacelle n'est pas surchargée, faire contrôler le monte-charges pas une personne compétente.**

### 6.2.5 Le voyant de surcharge est allumé.

La nacelle est équipée d'un dispositif d'avertissement de surcharge qui empêche la nacelle de partir en cas de surcharge. Le voyant rouge (1) de la nacelle s'allume lorsque la nacelle est surchargée.

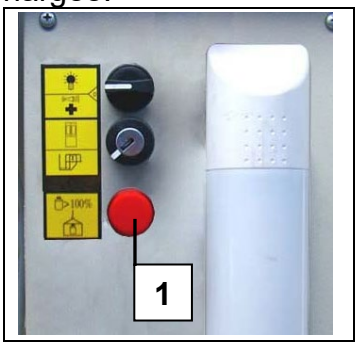


**Lorsque le voyant rouge est allumé :**

- Réduire la charge dans la nacelle jusqu'à ce que le voyant de contrôle (1) s'éteigne.
  - Ce n'est qu'après cela qu'un parcours est possible.

### 6.2.6 Le dispositif d'arrêt s'est déclenché

Le **GEDA 2 PK** est équipé d'un dispositif d'arrêt qui freine la nacelle en cas de vitesse excessive. Une poursuite du parcours n'est pas possible après le déclenchement du dispositif d'arrêt.

**ATTENTION**

**Danger de mort**
Toutes les personnes doivent quitter la nacelle.
Constater la cause de l'engrènement du dispositif d'arrêt, sécuriser la nacelle et réparer les dommages avant que le dispositif d'arrêt ne soit débloqué !

Le dispositif d'arrêt ne peut être desserré que par une personne compétente désignée par le chef d'entreprise qui, par sa formation ou ses connaissances et son expérience pratique, est capable d'évaluer les risques et d'apprécier l'état de fonctionnement en toute sécurité du dispositif de freinage.

**Réinitialiser le dispositif d'arrêt (seulement par une personne compétente)**

- Desserrer les deux vis de blocage centrales opposées (1).

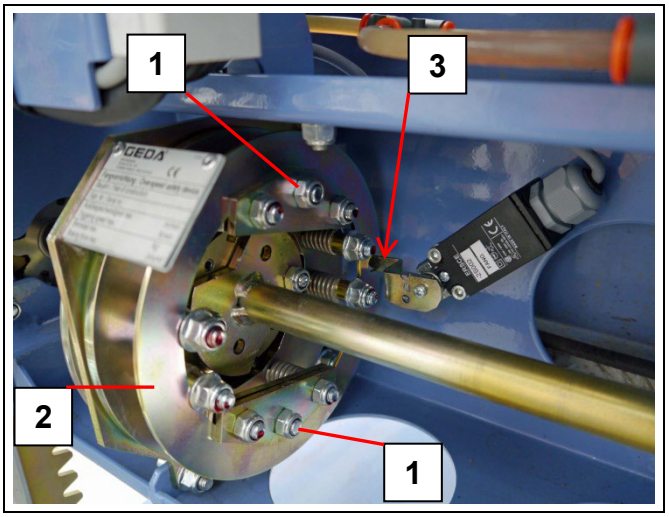


- Tourner le disque entraîneur (2) dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le levier d'actionnement (3) de l'interrupteur de fin de course s'enclenche dans l'encoche du disque entraîneur (2).
- Serrer les deux vis (1).

**Le dispositif d'arrêt doit être contrôlé après son engrènement afin d'exclure la présence de dommages. Le contrôle par une personne compétente est décrit dans la notice d'entretien.**

## *6.3 Sauvetage de personnes / Nacelles*

Un sauvetage peut être nécessaire par ex.

- en cas de panne de courant
- en cas de pannes du circuit électrique du monte-charges
- en cas de défaillance des entraînements
- en cas de déclenchement du dispositif de freinage

**ATTENTION**

Si le garde de la nacelle ne se sent pas suffisamment compétent lors de l'organisation et de l'exécution du sauvetage, les services compétents (personnel de sauvetage) doivent être informés.

### 6.3.1 Comportement fondamental en cas de sauvetage / défaillance

- Faites-vous une idée d'ensemble !
- Restez calme et n'agissez pas avec précipitation !
- Sondez en détail et en réfléchissant !
- Est-ce que des personnes sont blessées ?
- Qu'est-ce qui a produit la panne de l'installation ?

**DANGER**

**Danger de mort**
Chute hors de la nacelle
**Ne pas quitter la nacelle, actionner le klaxon et demander de l'aide !**

- Organisez le contrôle de l'interrupteur principal, des fusibles et des disjoncteurs du coffret de commande de la station au sol.

Si cela ne donne aucun résultat, procédez comme décrit dans la section suivante.

### 6.3.2 Sauvetage de la nacelle

En cas d'urgence, l'étage inférieur peut être atteint en desserrant le frein moteur. De cette manière, des personnes éventuellement enfermées peuvent se libérer elles-mêmes.

**ATTENTION**

Déclenchement du dispositif d'arrêt en cas de descente trop rapide. La nacelle est bloquée et doit ensuite tout d'abord être remontée. Ne faire descendre la nacelle que lentement.

- Purger le frein-moteur à partir de la nacelle en tirant délicatement (vers le bas) sur le levier de desserrage du frein (1).

La nacelle descend lentement.

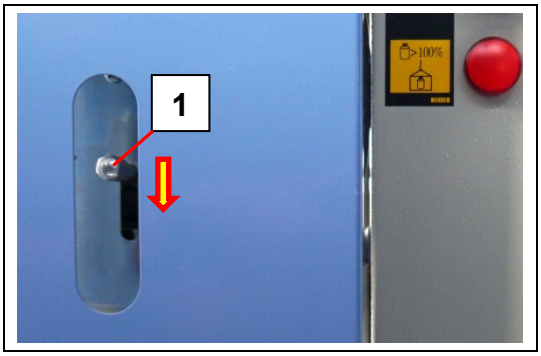


**PRUDENCE**

Le frein de vient très chaud.
Interrompre la descente au plus tard tous les 1 à 2 mètres, pendant 2 minutes. La longueur d'un élément d'échelle peut être prise comme point de référence.

**Si le frein est trop relevé, la nacelle a une vitesse excessive et le dispositif d'arrêt s'enclenche ! Si c'est le cas, voir chapitre 5.2.6.**

- En atteignant le prochain étage, relâcher le levier de desserrage du frein (1).

S'arrêter de sorte que le seuil de la nacelle et la porte de sécurité aux étages se trouvent au même niveau.

**A l'arrivée sur le socle, veiller à ce que la nacelle ne se heurte pas contre le sol.**
**Relâcher le levier de desserrage du frein à temps.**

**Pour le GEDA 2PK jusqu'à une hauteur de montage de 150 m, le câble d'enrouleur doit être bobiné manuellement sur l'enrouleur après un sauvetage (cf. chapitre 4.4.3).**

### 6.3.3 Sauvetage de personnes enfermées

La descente de la nacelle en desserrant le frein-moteur n'est pas possible quand par ex. le frein de retenue s'est enclenché.

**ATTENTION**

Contrôler si les pièces du système d'entraînement sont rompues, endommagées ou ne fonctionnent pas. Dans ce cas, le dispositif de freinage ne doit pas être ouvert. **Le monte-charges doit être mis hors service !**

➢ Prenez contact avec la station au sol et discutez la procédure.

L'évacuation a lieu selon le plan de sauvetage.

☞ **L'exploitant doit établir un plan de sauvetage et le conserver dans le monte-charges bien visible pour tout le monde !**

## *6.4 Réparation*

**Les travaux de réparation doivent être uniquement réalisés par des personnes formées et autorisées car ils supposent des connaissances et des capacités spéciales. La présente notice d'utilisation ne constitue pas un manuel pour l'acquisition de ces connaissances.**

**Prière de mentionner sur toute commande de pièces de rechange :**
- le type
- l'année de fabrication
- le numéro de fabrication
- la tension de service
- le nombre de pièces souhaité

La plaque signalétique se trouve sur le socle.

**Les pièces de rechange doivent satisfaire aux spécifications techniques du fabricant ! Utiliser uniquement les pièces d'origine de GEDA.**

Pour les travaux d'entretien et de réparation, veuillez faire appel à notre service après-vente :

**Adresses du service des ventes et du SAV, voir chapitre 1.4.**

# 7 Élimination de la machine

Au terme de sa durée de vie utile, démonter correctement l'appareil et traiter les déchets conformément à la réglementation nationale.

**Pour ce qui concerne les déchets de l'appareil, veuillez tenir compte des points suivants :**
- Vidanger les huiles et les graisses et éliminer en respectant les prescriptions environnementales.
- Diriger les pièces métalliques vers le recyclage.
- Diriger les pièces en plastique vers le recyclage.

**Recommandation :**
Prendre contact avec le fabricant ou charger une entreprise spécialisée pour réaliser les travaux d'élimination des déchets.

GEDA-Dechentreiter GmbH & Co. KG
Mertinger Strasse 60
86663 Asbach-Bäumenheim
Tél. +49 (0)9 06 / 98 09-0
Fax +49 (0)9 06 / 98 09-50
E-mail : info@geda.de
Web : www.geda.de

BL081 FR Version 01/2018